



PROJET DE 21 APPARTEMENTS EN NATURE

Route d'Arzier, 1264 St-Cergue



Descriptif du lot 19

Bel appartement de 4 pièces en duplex avec 120 m² habitables, à l'étage d'un immeuble, avec son balcon orienté sud, dans le village de St-Cergue.

Ce lot 19 est composé d'un hall d'entrée avec vestibule, d'une grande pièce à vivre de 49 m² avec baies vitrées, comprenant salon, salle à manger et cuisine entièrement équipée et un accès à la terrasse, une chambre et un WC visiteurs. Son escalier mène à 2 chambres à coucher et une salle de bains.

Un vaste choix est proposé pour la cuisine, l'appareillage sanitaire ainsi que les carrelages, faïences et parquet.

Vous résiderez en pleine nature tout en étant proche de la ville.

Deux places de parc intérieures en sus à CHF 35'000.- l'unité, ainsi qu'un box à 7'500.- sont attribués au lot.

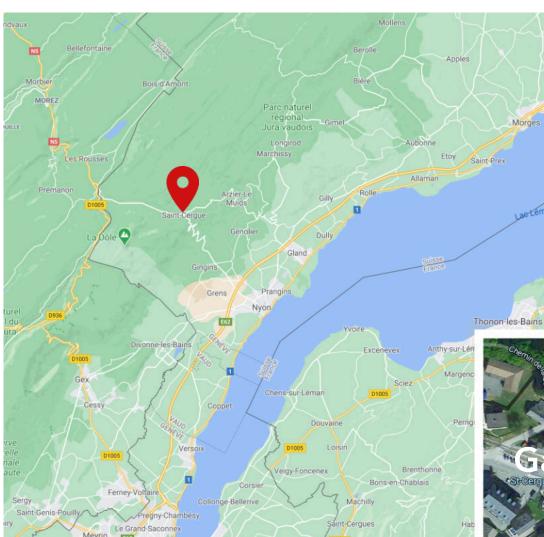


Images et valeurs non contractuelles

Caractéristiques

Nombre de pièces Nombre de chambres Salles d'eau Surface habitable 120 m² Surface pondérée 131,6 m² Terrasse / balcon 23,2 m² Cave $6.4 \, \text{m}^2$ 2 + 1 boxPlaces de parc Budget cuisine CHF 25'000.-Budget salles d'eau CHF 8'000.-Budget sols CHF 50.-/m²

Situation géographique

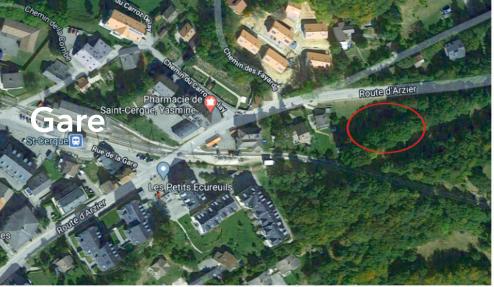


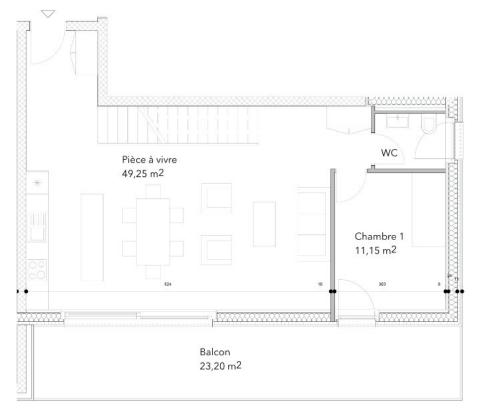
À 3 min. à pied de la gare

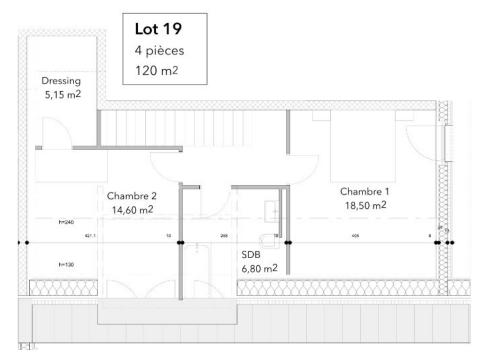
À 15 min. de l'autoroute

À 20 min. de Nyon et du bord du lac

À 30 min. de Genève







1^{er} étage 2^e étage (combles)

Lot 19 - plan du 1^{er} étage





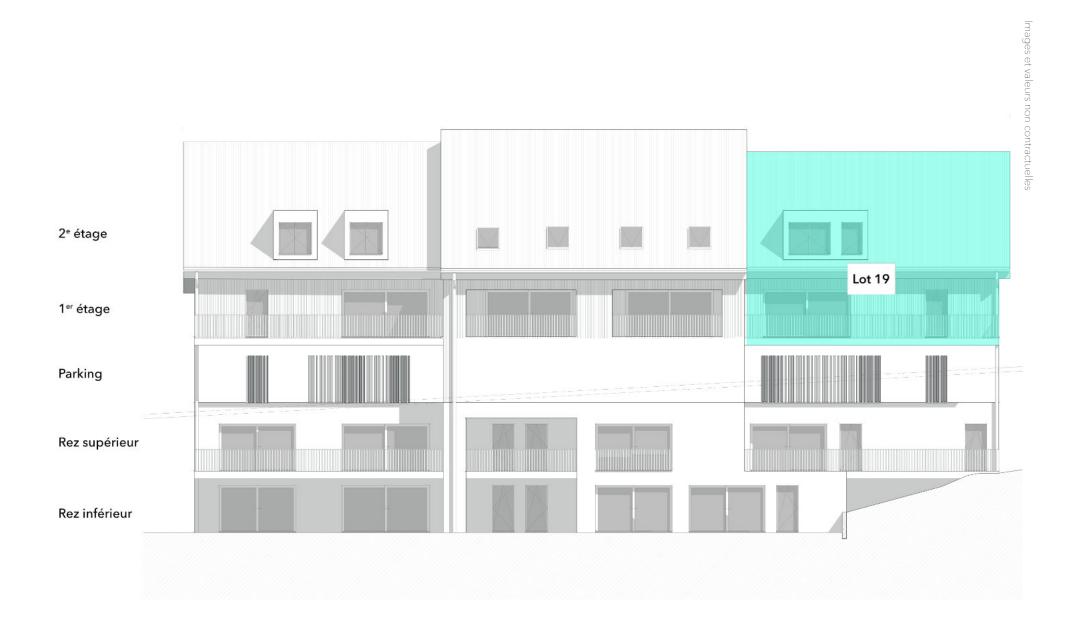
Lot 19 - plan du 2^e étage



Façade est



Façade sud



Ce bel immeuble compte 21 appartements en PPE sur une belle parcelle dans le village de St-Cergue, à 15 min. de l'autoroute.

Situation idéale pour toute personne souhaitant profiter de la montagne, de balades en forêt, de la nature et de nombreuses activités sportives!

Les appartements sont spacieux avec de belles pièces à vivre et profitent tous d'un balcon ou d'une terrasse.

Prix du lot 19: CHF 780'000.-



Galerie d'images



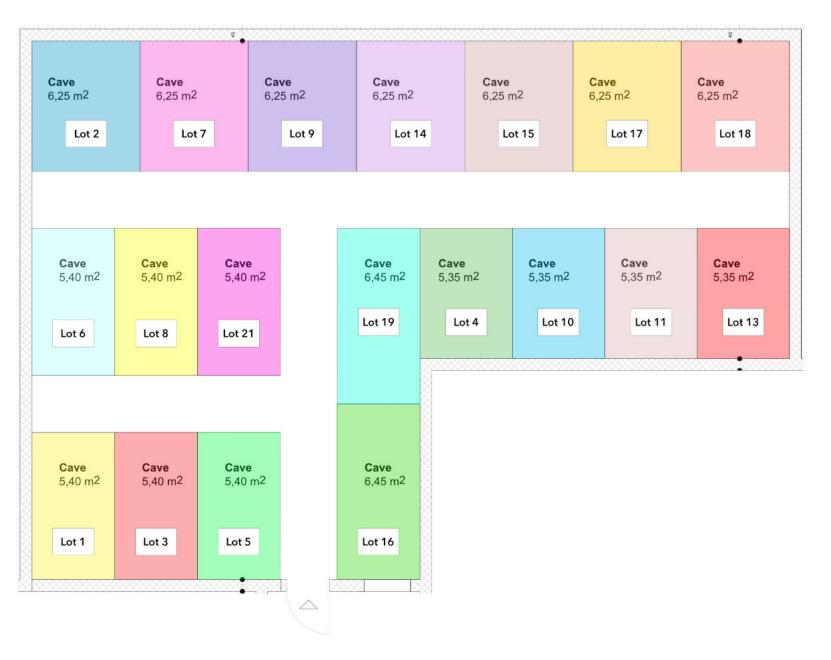








Plan des caves



Descriptif technique résumé

Construction

Structure porteuse en béton.

Toit et façade

Toiture à deux pans

Isolation thermique périphérique.

Crépi de finition 2 mm.

Fenêtres

Portes-fenêtres et fenêtres triple vitrage ouvrant à la française avec un ouvrant oscillo-battant. Baie vitrée coulissante à levage.

Stores

Stores à lamelles sur toutes les fenêtres (électriques dans les pièces à vivre, manuels dans les chambres).

Électricité

Prise téléphone, TV et Internet dans le salon et la chambre parentale. Points lumineux et prises selon descriptif détaillé.

Tableau électrique par appartement et compteur individuel dans le local technique.

Chauffage

Chauffage à pellets, au sol, thermostats dans la pièce à vivre et les chambres. Compteur individuel de chauffage.

Peintures intérieures

Murs et plafonds logement : crépis blanc 1,5 mm ou lissage et dispersion blanc mat. Peinture satinée dans les locaux humides.

Sanitaires

Budget fourniture appareillage:

- SDB = CHF 6'000.-
- SDD = CHF 6'000.-
- WC = CHF 2'000.-

Turbinettes avec minuterie dans les sanitaires sans fenêtre. Compteur d'eau individuel.

Cuisines

Budget fourniture :

- 4 pièces = CHF 25'000.-
- 3 pièces = CHF 20'000.-
- 2 pièces = CHF 15'000.-
- Studio = CHF 12'000.-

Revêtement de sol

- Carrelage, budget fourniture CHF 50.-/m²
- Faïence, budget fourniture CHF 50.-/m²
- Parquet, budget fourniture CHF 50.-/m²

Plinthes blanches dans toutes les pièces, sauf salles d'eau. Plinthes carrelage et parquet en sus.

Terrasse / balcon : dalles choisies par la Direction des Travaux.

Menuiserie

Porte palière al serrure tribloc avec judas.

Portes de communication en stratifieì banc, poignée métal.

Mise en passe : appartement, porte entrée immeuble, cave et boîte aux lettres.

Serrurerie

Barrières balcons et escaliers selon choix de la Direction des Travaux.

Ascenseur

Ascenseur aux normes handicapés.

Extérieurs

Jardins privatifs et parties communes avec engazonnement et arbustes selon le plan d'aménagement.

Demandes particulières des acquéreurs

Peuvent être prises en considération les demandes des acquéreurs qui ne touchent pas les façades, ni les aménagements des communs intérieurs et extérieurs et selon l'avancement des travaux

L'entreprise générale se réserve le droit de refuser si la demande de l'acquéreur retarde l'avancée du chantier.

Les modifications des plans de base seront facturées selon le travail fourni; les honoraires des spécialistes et les taxes sont en sus.

Toutes les modifications se font après signature chez le notaire.



Courtier responsable

Claude Michoud admin@muller-immobilier.ch www.muller-immobilier.ch 076 371 51 23

